



**COMMUNE DE FRÉPILLON  
95740**

# **MARCHÉ DE FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LES ÉCOLES ET L'ALSH**

## **Règlement de consultation**

Marché passé selon la procédure  
appel d'offres ouvert

**Désignation de la collectivité :**

Mairie de Frépillon 95740 FREPILLON

Tél. : 01 39 60 25 06

Fax : 01 39 60 08 45

[mairie@frepillon.fr](mailto:mairie@frepillon.fr)

**Ordonnateur :**

M. le Maire de Frépillon

**Suivi administratif :**

M. le Directeur général des services

**Date limite de remise des offres :** 4 mai 2018 avant 16h30

## **Article 1 – Objet et étendue de la consultation**

### **1.1. Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de services portant sur la fourniture des repas en liaison froide pour la restauration scolaire des écoles maternelle, élémentaire et de l'ALSH dans le cadre d'un marché à bon de commande, sans minimum ni maximum.

Lieu d'exécution :            Restaurant scolaire de Frépillon  
   5 rue de la Vieille fontaine  
   95740 FRÉPILLON

### **1.2. Etendue de la consultation**

La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'article 57 à 59 du code des marchés publics.

Le nombre de repas annuel est d'environ 53 500 repas se décomposant ainsi :

École élémentaire :	32 000
École maternelle :	14 000
ALSH :	7 000
Adultes :	800

Ces nombres sont fournis à titre indicatif mais ne constituent pas une clause contractuelle.

### **1.3. Décomposition de la consultation**

Le marché ne comprend qu'un seul lot.

## **Article 2 – Conditions de la consultation**

### **2.1 Durée du marché – délais d'exécution**

La durée du marché est de 1 an renouvelable deux fois.

Le départ du délai d'exécution du marché est fixé au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### **2.2 Variantes**

Les concurrents doivent présenter une offre conforme au dossier de consultation. Ils peuvent également présenter une offre comportant des variantes.

### **2.3 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Article 3 – Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- le présent règlement de la consultation (RC)
- l'acte d'engagement (AE)
- le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des marchés publics, les candidats ont la possibilité de télécharger un dossier de consultation en ligne ou de le retirer sous forme reprographiée.

Ils peuvent alors faire une offre par voie postale ou électronique.

### **Article 4 – Présentation des candidatures et des offres**

Les offres seront rédigées en langue française, elles seront exprimées en euro.

#### **Documents à produire**

Chaque candidat aura à produire un dossier et doit fournir les éléments qui permettront

- Son identification
  - Lettre de candidature (formulaire DC1)
  - Déclaration du candidat (formulaire DC2)
- D'apprécier la situation juridique de l'entreprise
- D'évaluer sa capacité économique et financière
- D'évaluer ses références professionnelles et sa capacité technique

À fournir également :

- L'acte d'engagement
- Le CCAP
- Le CCTP
- Le bordereau des prix unitaires
- Le mémoire technique

### **Article 5 – Sélection des candidats**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectifs selon le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Pour la sélection des candidatures, les critères seront :

- garanties et capacités techniques et financières
- capacités professionnelles
- proximité et facilité d'accès

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérées de la manière suivante :

- Prix des fournitures 40 %
- Valeur technique (conditions 40 % de fabrication et de transport)
- Horaires de livraisons 20 %

## **Article 6 – Conditions d'envoi ou de remise des plis**

### **6.1 Envois des plis**

Les candidats peuvent transmettre leur offre sous pli cacheté portant la mention « fourniture de repas » à

Mairie de FRÉPILLON  
95740 FRÉPILLON

### **6.2 Transmission électronique**

Les candidats peuvent déposer leur offre par voie électronique sur l'adresse :  
[https : //www.e-marchespublics.com](https://www.e-marchespublics.com)

## **Article 7 – Date limite de dépôt des candidatures**

Fixée au 4 mai 2018